

## 1. Procédures administratives à l'importation

- i. Avant toute opération d'importation, l'opérateur économique (courtier), muni de sa Carte d'Identité Professionnelle(CIP), doit s'assurer que le produit qu'il souhaite importer répond aux conditions particulières imposées par l'Etat pour son introduction sur le territoire haïtien.
- ii. Ensuite, pour les importations dont le montant C.A.F (coût, assurance et fret) est supérieur ou égal à trois mille (3.000) dollars américains, l'importateur remplit le formulaire de Préavis ou de licence d'importation, **disponible sur le SYDONIA et le cas échéant sur le site web ([www.mci.gouv.ht](http://www.mci.gouv.ht)) du Ministère**, qu'il transmet par voie électronique au MCI pour validation. Ce document énumère un ensemble d'informations que l'importateur devra fournir sur les marchandises (**réf. Avis du 7 mai 2021**) qu'il souhaite importer et sur le fournisseur de ces marchandises.
- iii. Le formulaire sera accompagné de copies dûment authentifiées des documents exigés par l'Avis du 7 mai 2021 :
  - a) Un avis du Ministère de la Santé Publique et de la Population (MSPP), du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural(MARNDR), du Ministère des Travaux Publics, Transport et Communication(MTPTC), du Ministère du Commerce et de l'Industrie selon que le produit d'importation nécessite un contrôle (Sanitaire/Phytop sanitaire/ Zoo-sanitaire/Physico-chimique et Mécanique etc..) des services compétents desdits ministères.
  - b) La facture pro-forma émise par le fournisseur, indiquant entre autres son adresse, celle de l'importateur, la description, le poids, le prix unitaire et la valeur FOB et CIF de la marchandise.
- iv. Le fonctionnaire du bureau central qui reçoit le formulaire d'importation rempli et les documents accessoires les examine attentivement et vérifie leur authenticité avant de procéder à leur validation.
- v. Le formulaire est retourné à l'importateur pour la poursuite des démarches, en cas de validation ou, pour correction, dans le cas contraire.
- vi. L'Importateur imprime le document validé et paie cash au bureau du Ministère le plus proche un montant de deux mille cinq cents (2.500) gourdes, requis à titre de

frais administratifs contre un reçu scellé qui lui sera remis par l'Agent percepateur en poste. Le sceau portera la mention « PAYÉ » et sera apposé aussi sur le document validé.

- vii. L'importateur, au moment de produire la déclaration en douane de la marchandise, présente à l'Agent douanier le reçu scellé qui lui a été remis le Ministère..
- viii. L'Agent Douanier s'assurera du paiement des frais administratifs en vue de l'acceptation de la déclaration en douane de la marchandise.

## 2. Conditions de recevabilité des documents d'importation

### **Le formulaire de Préavis d'Importation**

- 1. Il est correctement rempli et signé par l'importateur ;
- 2. Il est accompagné d'une facture commerciale signée par le fournisseur;
- 3. Le poids et la valeur est indiquée par article ;
- 4. La description du produit est assez claire pour permettre son identification

### **Le formulaire de Licence d'importation**

- i. Il est correctement rempli et signé par l'importateur ;
- ii. Il est accompagné d'une facture commerciale signée et scellée tant par le fournisseur que par l'importateur,
- iii. Il est accompagné de l'Avis favorable du ministère compétent :
  - a. Ministère de la Santé Publique et de la Population (MSPP), pour les importations d'alcool éthylique et de produits chimiques et pharmaceutiques à caractère générique ;
  - b. Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR), pour les intrants agricoles, les aliments pour bétail, les produits d'animaux transformés ou non, les produits carnés et végétaux, les animaux vivants, les plantes ou les graines ;
  - c. Ministère des Travaux Publics, Transport, et Communication (MTPTC), pour le ciment et les aciers utilisés dans la construction des bâtiments et dans les travaux publics
- iv. Il précise le poids et la valeur par article ;